

moelan mag

ÉTÉ 2026 #09



12 DOSSIER : Les rendez-vous de l'été

07 Portail Familles :
toutes vos
démarches en un clic

08 Budget
participatif :
à vous de voter !

18 Programmation
de rentrée
de l'Ellipse

   @villedemoelansurmer
moelan-sur-mer.bzh

Sommaire taolenn

04 TEMPS FORT EN IMAGES

05 À LA UNE

> Votre nouvelle équipe municipale

06 ENFANCE & JEUNESSE

> Espace Jeunes : le plein d'activités pour l'été
> Portail Familles : toutes vos démarches en un clic

08 VIE DE LA COMMUNE

> Budget participatif 2026 : à vous de voter !
> Opération propreté au cœur du bourg
> GR34 : deux portions du sentier fermées
> Logements vacants : une nouvelle donne fiscale
> Ces envahisseurs qui menacent notre nature

12 DOSSIER - LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

> Fest'in d'mouettes 2026
> Festivités & rendez-vous
> Marchés
> Food trucks
> Sécurité en mer : les bons réflexes

16 TRAVAUX

> Pont Ar Laer : le chantier est lancé
> Kergroës : un nouveau cœur de quartier
> Plage de Kerfany : restaurée et plus accessible

17 PROCHE DE VOUS

> Réunions de quartier : venez à la rencontre de vos élus
> Football : invaincue, l'USM monte en R2
> Nuisances sonores : les horaires à respecter
> Trottoirs propres, façades sans tags : vos obligations

18 CULTURE & LOISIRS

> Programmation de rentrée de l'Ellipse
> Forum des associations
> Les coups de cœur de la médiathèque

20 VIE PRATIQUE

> Recensement citoyen : une démarche obligatoire à 16 ans
> Fibre optique : une nouvelle organisation
> Facturation électronique : fin du paiement par chèque
> Horaires des marées – Juillet & Août 2026

22 INFOS UTILES

> Horaires d'accueil des services municipaux
> Numéros utiles

23 EXPRESSION POLITIQUE

Molan mag #09. Magazine édité par la Ville de Moëlan-sur-Mer.
Directrice de la publication : Anaëlle Joliff.
Rédacteur en chef : Ewen Soupault.
Responsable d'édition : Ewen Soupault.
Traduction : Office public de la langue bretonne / Ofis publik ar brezhoneg.
Mise en page & Impression : IOV Communication - IMPRIGRAPH
Photo de Une : © Ville de Moëlan-sur-Mer.
Imprimé sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement, avec des encres sans solvant.
Dépôt légal : N°3028. Tirage : 3 586 exemplaires.



Molan, labourat a galon

E Molan on ganet ha gwech ebet ne'm eus kuitaet hor c'humun. Feal on da Volan ha d'an dud a zo chom enni ha gant-se em eus soñjet e oan gouest, asambles gant ma skipailh, da sammañ ar garg a zilennadez lec'hel, ur garg a vez priziet kalz ganeomp.

Klevet hon eus a-berzh maouezed ha gwazed Molan o doa ezhomm da vout selaouet ha da vout tud tost dezhe, ha divizet hor boa respont d'an dra-se e miz Meurzh. Abaoe m'omp staliet e vez desket ganeomp bemdez hag en ober a reomp gant plijadur vras, skoazellet gant gwazourien an ti-kêr. Faotañ a ra din reiñ ma gourc'hemennoù dezhe amañ evit o micheregezh hag o emroüsted.

Birvilh a vo e Molan e-pad an hañv ! Gwelet a reoc'h an dra-se pa vioc'h o lenn pajennoù ar Molan Mag : Emañ « Fest'in d'mouettes » o tispakañ e brogramm war pemp devezh hañv, gant gouelioù hag abadennoù ar c'hevredigezhioù e vo lusket ar sizhunioù a zeu, ha degemeret e vioc'h gant hor c'hoñversanted hag hon artizaned a-hed an hañv en hor porzhioù, war hon traezhennoù hag en hor straedoù. Evit a sell ouzh ar vuhez pemdeziek e c'hellloc'h gwelet al labourioù a zo bet graet evit naetaat ha bokediñ ar vourc'h, ober anaoudegezh gant ar Porched Familh hag evit an holl re a faot dezhe lakaat o foan e buhez ar gumun e vo d'ober war-dro budjed perzhiañ 2026.

En niverenn-mañ emaoamp o vont da ginnig deoc'h ivez pegoulz e c'hellimp degemer ac'hanoc'h en hor burevioù-pad ha penaos ober evit mont e darempred ganeomp. Boud degemerus hag emroüs, sed aze ur bromesa evel ma faot deomp seveniñ. Lod ac'hanoc'h zo deuet betek an ti-kêr, a zalc'h ac'hanomp a-sav er straedoù pe er staloù, a skriv deomp dija. Sed ar pezh e oamp en gortoz hag abalamour da se hon eus bet c'hoant da vout dilennet.

Plijadur hor bo oc'h en em gavout e Molan !

Anaëlle Joliff,

Maerez Molan

Besprezdidantez Kemperle Kumuniezh
karget eus ar Vugaligoù, ar Yaouankiz hag ar Sport



Moëlan, le cœur à l'ouvrage

Moëlanaise de naissance, je n'ai jamais quitté notre commune. C'est cette fidélité à Moëlan et à ses habitants qui m'a conduite, avec toute mon équipe, à prétendre à la fonction d'élu local pour laquelle nous avons beaucoup d'estime.

Nous avons entendu de la part des Moëlanaises et des Moëlanais un besoin d'écoute et de proximité, et nous avons décidé d'y répondre en mars dernier. Depuis notre installation, nous apprenons chaque jour et nous le faisons avec enthousiasme, épaulés par des agents municipaux dont je tiens à saluer ici le professionnalisme et la disponibilité.

L'été s'annonce animé à Moëlan ! Vous le constaterez en parcourant les pages du Molan Mag : le Fest'in d'mouettes déploie sa programmation sur cinq journées estivales, les fêtes et événements associatifs rythmeront les semaines à venir, et nos commerçants et artisans vous accueilleront tout l'été dans nos ports, sur nos plages et dans nos rues. Du côté de la vie quotidienne, vous découvrirez l'opération de propreté et de fleurissement du bourg, le nouveau Portail Famille, et pour celles et ceux qui souhaitent s'impliquer dans la vie de la commune, le budget participatif 2026 vous attend.

Nous allons également, dans ce numéro, vous présenter nos permanences et les modalités pour nous contacter. Être accessibles et disponibles, c'est une promesse que nous entendons tenir. Certains d'entre vous ont d'ores-et-déjà poussé la porte de la mairie, nous arrêtent dans la rue et dans les commerces, nous écrivent. C'est exactement ce que nous espérions et c'est pour cela que nous avons souhaité être élus.

Au plaisir de vous croiser à Moëlan cet été !

Anaëlle Joliff,
Maire de Moëlan-sur-Mer
Vice-Présidente de Quimperlé Communauté
en charge de l'Enfance, de la Jeunesse et du Sport

TOP 3

Des sujets à ne pas manquer !



VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Élue le 15 mars 2026, la nouvelle équipe municipale est désormais en place. 29 élus sont à votre service : retrouvez leurs délégations et leurs permanences.

> Lire page 5



ESPACES JEUNES : LE PLEIN D'ACTIVITÉS

Du 6 juillet au 28 août, l'Espace Jeunes propose un programme estival aussi riche que varié : activités sportives, ateliers créatifs, sorties, stages et séjours.

> Lire page 6



FESTIVITÉS & RENDEZ-VOUS

Découvrez le programme des festivités et rendez-vous qui vous attendent cet été à Moëlan-sur-Mer.

> Lire page 14



RETOUR *en images*



8 mai 2026

Commémoration du 8 mai 1945



13-18 mai 2026

Jumelage de Lindenfels



29 mai - 7 juin 2026

Jumelage de Louisburgh



30 mai 2026

Journée citoyenne



20 juin 2026

Fête de la musique



Votre nouvelle

ÉQUIPE MUNICIPALE

Élue le 15 mars 2026 et installée le 20 mars, la nouvelle équipe municipale est désormais pleinement en place. 29 conseillères et conseillers dont une maire, 8 adjoints et 2 conseillers délégués, sont à votre service. Retrouvez leurs délégations et leurs permanences.

Anaëlle JOLIFF
Sur rendez-vous



Maire

LE MAIRE & LES ADJOINTS



1ère adjointe

Solène BOULENGUER
Environnement, agriculture, proximité, citoyenneté
Mer. de 14h à 17h (mairie)
Sam. matin sur RDV



2° adjoint

Christophe NOGER
Vie économique, tourisme, mobilités, littoral
Mer. de 9h à 12h (mairie) /
Lun. sur RDV



3° adjointe

Sylvie CORNOU
Social, santé, solidarités, aînés
Ven. de 9h à 12h (CCAS)
Mer. matin sur RDV



4° adjoint

François PLOUET
Urbanisme, affaires portuaires
Lun. de 9h à 12h (mairie)
Mar. de 9h à 12h (CTM)



5° adjointe

Laurence RIOUAL
Finances, commande publique, devoir de mémoire, correspondance défense
Lun. de 14h à 17h (mairie)
Sam. matin (mairie, sur RDV)



6° adjoint

Philippe HAREL
Infrastructures, travaux, réseaux, voirie, espaces verts
Lun. sur RDV /
Jeu. de 9h à 12h (CTM)



7° adjointe

Sandrine QUENTIN
Petite enfance, vie scolaire, jeunesse, Conseil Municipal des Jeunes
Sam. de 9h à 12h (mairie)



8° adjoint

Philippe BURBAN
Associations, sport, culture, langue bretonne
Sur rendez-vous (mairie)



Conseiller délégué

David LE PORT
Petit patrimoine, propreté, entretien
Ven. de 13h30 à 16h30
(CTM, sur RDV)



Conseillère déléguée

Claire BENSIMHON
Handicap, accessibilité
Mer. de 14h à 17h (CCAS)

CONSEILLERS MUNICIPAUX MAJORITÉ



Jean-François MELIN



Sylvie ISTA



Armelle ROUZEVAL



Gwenaëlle BIERI



Anne KERDELHUÉ-FURIC



Nicolas MONFORT



Laurent BAHOLET



Mickaël GOUYEC



Morgane NAOUR



Kévin SINIC



Élodie FRANCHET

CONSEILLERS MUNICIPAUX MINORITÉ



Sylvie LE DOUAIRO



Gabrielle BOLOU



Xavier LE BRIS



Christelle FÉNÉON



Gwenaël HERROUËT



Franck CHANVRIL



Julien DESTREMONT

+ une question, une idée ?

Écrivez directement à l'élue référent via le formulaire de contact sur moelan-sur-mer.bzh/decouvrir/les-elus-et-vous.
Un accusé de réception vous sera envoyé dès réception.



© Ewen Soupaut

Espace Jeunes

LE PLEIN D'ACTIVITÉS POUR L'ÉTÉ

8 SEMAINES, 126 ACTIVITÉS. Du 6 juillet au 28 août, l'Espace Jeunes de Moëlan-sur-Mer propose un programme estival aussi riche que varié : activités sportives, ateliers créatifs, sorties, stages et séjours. Un été où il ne manque qu'une chose : le temps d'en profiter.

Chaque semaine, les 11-17 ans peuvent choisir parmi des dizaines d'activités proposées chaque matin et chaque après-midi. Sport, nature, créativité, culture : le programme couvre tous les univers. Côté sport, les rendez-vous s'enchaînent : surf, kayak en mer et en rivière, voile aux Glénan, tir à l'arc, mountain board, padel, escape game, et même une nuit cinéma en plein air. Côté créatif, les ateliers ne manquent pas d'imagination : tie-dye, land art, stop motion, cyanotype, origami, construction de cabanes.

Les grandes sorties ponctuent régulièrement le programme : Île de Groix, Aquashow à Audierne, Parc de Branféré, Récré des 3 Curés, Abbaye de Clohars avec animation ornithologique, Parc de l'Odét... Sans oublier les soirées spéciales : concert du Fest'in d'mouettes, films en extérieur, soirée Loup-Garou.

STAGES

ÉQUITATION (Écuries Delettres)

Du 6 au 8 juillet de 10h à 16h30

Public : 11-17 ans / Tarif : 48,50 € à 84,50 € (QF)

MULTISPORT (Gymnase Albert Martin)

Du 13 au 17 juillet de 10h à 16h30

Public : 11-17 ans / Tarif : Gratuit

VOILE (Domaine de Beg Porz)

Du 27 au 29 juillet de 14h à 17h

Public : 11-17 ans / Tarif : 48,50 € à 84,50 € (QF)

SÉJOURS

RAID AVENTURE (intercommunal)

Orientation, paddle, kayak, vélo

Du 7 au 9 juillet

Public : 10-12 ans / Tarif : 48,50 € à 84,50 € (QF)

ARZON - GOLFE DU MORBIHAN KAYAK

îles d'Arz et aux Moines, sorties découvertes

Du 20 au 24 juillet

Public : +12 ans / Tarif : 59,20 € à 105,65 € (QF)

ITINÉRANCE VÉLO Lac de Guerlédan

60 km à vélo, camping, accrobranche

Du 3 au 7 août

Public : +12 ans / Tarif : 59,20 € à 105,65 € (QF)

+ d'infos

Espace Jeunes de Moëlan-sur-Mer

Les tarifs sont calculés selon le quotient familial (QF). Renseignements : mairie de Moëlan-sur-Mer. Tél. 02 98 39 60 10.



8

SEMAINES



126

ACTIVITÉS
AU PROGRAMME



3

STAGES
THÉMATIQUES



3

SÉJOURS



Portail famille

TOUTES VOS DÉMARCHES EN LIGNE

SERVICES EN LIGNE. Restauration scolaire, périscolaire, Espace Jeunes : toutes vos inscriptions et réservations se font désormais depuis un seul espace numérique, accessible à tout moment depuis chez vous. La ville de Moëlan-sur-Mer a déployé son Portail Familles.

Fini les formulaires papier et les déplacements en mairie pour chaque démarche. Le Portail Familles de la ville de Moëlan-sur-Mer centralise l'ensemble de vos inscriptions et réservations liées à la vie scolaire et périscolaire de vos enfants. Sécurisé, accessible 24h/24 depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, il a été conçu pour simplifier vos échanges avec les services municipaux et vous faire gagner du temps.

Cet outil représente un investissement de 6 410 € TTC pour la commune, au service d'une meilleure organisation et de plus de fluidité pour les familles, et a été déployé avant l'été pour permettre les premières inscriptions aux activités et séjours de l'Espace Jeunes dès la mi-juin.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE SUR LE PORTAIL

Un espace unique pour tous vos services enfance



Inscrire vos enfants à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire et aux activités de l'Espace Jeunes



Réserver ou annuler des présences à tout moment, dans le respect des délais fixés par la collectivité



Consulter et télécharger vos factures



Mettre à jour vos informations administratives et sanitaires (coordonnées, autorisations, carnet de santé...)



Communiquer directement avec les services municipaux concernés

COMMENT CRÉER VOTRE COMPTE ET DÉMARRER



👉 Créer votre compte sur le portail

Rendez-vous sur moelan-sur-mer.portail-familles.app et créez votre compte personnel. Renseignez les informations demandées pour chaque enfant (état civil, informations médicales, contacts d'urgence...).

👉 Valider votre dossier

Les services municipaux examinent et valident votre dossier. Vous recevrez une confirmation par e-mail. Ce délai permet de s'assurer que toutes les informations sont complètes et à jour.

👉 Réserver et gérer en ligne

Une fois votre dossier validé, vous pouvez réserver des présences, modifier ou annuler des inscriptions directement depuis votre espace. Pensez à respecter les délais de réservation et d'annulation fixés par la collectivité.

👉 Consulter vos factures

Les factures liées aux services (cantine, périscolaire, Espace Jeunes) sont accessibles depuis votre espace. Pour les activités et séjours de l'Espace Jeunes, le paiement s'effectue après les activités, sur facturation directe de la commune.

👉 Mettre à jour vos informations

Changement d'adresse, nouveau médecin traitant, mise à jour d'une allergie ? Faites-le directement depuis votre profil, plus besoin de passer en mairie pour chaque modification.

+ d'infos

Portail Familles
moelan-sur-mer.portail-familles.app
 Mairie de Moëlan-sur-Mer
 Tél. 02 98 39 60 10





Budget participatif

À VOUS DE VOTER !

**budget
participatif**
Moëlan-sur-Mer

3^E ÉDITION. Les projets ont été déposés, les services les analysent : le budget participatif 2026 entre dans sa phase décisive. Dans quelques semaines, ce seront les habitants qui auront le dernier mot.

Votre voix compte !

Depuis 2024, le budget participatif s'est installé comme un rendez-vous citoyen fort à Moëlan-sur-Mer. Le principe : permettre aux habitants de proposer, puis de choisir, des projets d'intérêt collectif financés directement sur le budget d'investissement de la ville. Après deux éditions et des réalisations concrètes sur le territoire, cette troisième année confirme l'ancrage du dispositif dans la vie moëlanaise.

Du 29 avril au 7 juin, les Moëlanais ont été invités à déposer leurs idées d'aménagement. Plus de 30 projets ont été soumis cette année. Ces propositions sont actuellement examinées par les services municipaux, qui en évaluent la recevabilité et la faisabilité technique, juridique et financière. Les porteurs de projets retenus seront contactés individuellement avant l'ouverture du vote.

RENDEZ-VOUS EN OCTOBRE POUR VOTER

Du 12 octobre au 15 novembre 2026, tous les Moëlanais de 16 ans et plus sont invités à consulter les projets éligibles et à choisir leurs trois préférés, par ordre d'intérêt. Le vote est ouvert à tous les habitants de la commune. Le système est simple : 3 points au premier choix, 2 points au deuxième, 1 point au troisième. Les projets totalisant le plus de points sont déclarés lauréats, dans la limite de l'enveloppe de 40 000 €. Ils seront officiellement adoptés en conseil municipal en décembre, avant une réalisation prévue en 2027. Une plaque sera apposée sur chaque projet réalisé.

Le vote s'effectue en ligne sur moelan-sur-mer.bzh ou directement en mairie, dans l'urne prévue à cet effet. Une inscription préalable est nécessaire pour voter en ligne.

OPÉRATION PROPRETÉ AU CŒUR DU BOURG

ENTRETIEN. Les services techniques municipaux se sont mobilisés pour une opération de nettoyage ciblée dans le centre-bourg, afin de redonner de l'éclat aux espaces les plus fréquentés.

Quatre agents du service voirie ont été déployés pour le nettoyage du béton désactivé et le passage de la balayeuse sur plusieurs secteurs stratégiques : les places de la mairie et de la pharmacie, les abords de l'église, une partie de la rue de Pont Ar Laër, la rue du Guilly, et la rue des Écoles, devant l'Office de tourisme et l'Armoire partagée.

En complément, trois agents du service bâtiments sont intervenus pour nettoyer le calvaire à proximité de l'église ainsi que le muret devant l'école du bourg. Ces interventions s'inscrivent dans la volonté de la nouvelle équipe municipale d'entretenir durablement les espaces publics et de renforcer l'attractivité du centre-bourg.





© Jérémy Jehanin

GR34

deux portions du sentier fermées

SÉCURITÉ. Érosion, instabilité des sols, risques d'éboulement : deux portions du GR34 font l'objet d'arrêtés municipaux de fermeture sur notre littoral. Ces mesures sont toujours en vigueur. Merci de les respecter.

À BRIGNEAU : UN PASSAGE FRAGILISÉ PAR L'ÉROSION

Depuis mars, l'accès au GR34 au niveau du môle intérieur de Brigneau est interdit par arrêté municipal. Le constat dressé par l'équipe municipale est sans équivoque : le chemin se réduit à 40 centimètres de largeur sous l'effet de l'effondrement progressif du talus, un arbre incliné obstrue le passage et le muret de soutènement présente des signes avant-coureurs d'éboulement. Des investigations techniques sont en cours pour définir les travaux à engager.

En attendant, un détour est balisé sur place : depuis le chemin de traverse en amont du point problématique, les randonneurs rejoignent la route, puis reprennent le tracé officiel du GR34 au niveau de l'escalier menant au sentier côtier.

ENTRE KERFANY ET BEG PORZ : DIAGNOSTICS EN COURS

Le sentier entre la pointe de Kerfany et le Domaine de Beg Porz est également fermé depuis mai 2025. À l'origine de cette décision : des infiltrations importantes causées par la passerelle dans le bâtiment adjacent, ainsi que des phénomènes d'érosion sur plusieurs secteurs de la portion. Trois diagnostics techniques sont en cours : passerelle, structure du bâtiment, stabilité géotechnique menés en lien avec la DDTM, Quimperlé Communauté et le Domaine de Beg Porz.

Un itinéraire alternatif provisoire est à l'étude, en coordination avec la Fédération française de randonnée. Les conclusions des études conditionneront le calendrier de réouverture et les travaux à engager.

RESPECTEZ LES ARRÊTÉS DE FERMETURE

Malgré l'attrait de ces secteurs, les zones fermées restent instables et potentiellement dangereuses. Les balisages de déviation en place sur le terrain vous indiquent les itinéraires de substitution. Ces mesures sont prises dans votre intérêt et dans celui des autres usagers.



LOGEMENTS VACANTS

UNE NOUVELLE DONNE FISCALE

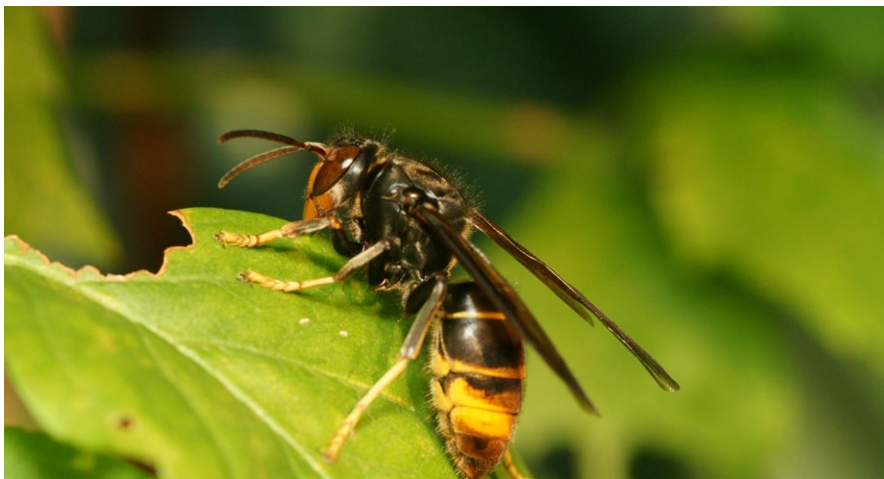
FISCALITÉ. La commune a engagé au printemps une démarche de recensement des logements vacants. Si vous êtes propriétaire d'un bien inoccupé, voici ce que vous devez savoir.

Des questionnaires ont été adressés aux propriétaires de logements vacants recensés sur le territoire, afin d'actualiser la connaissance du parc et de faciliter la remise sur le marché de ces logements. Si vous avez reçu ce courrier, merci d'y répondre en indiquant la situation actuelle de votre bien.

À compter du 1^{er} octobre 2026, une nouvelle disposition de la loi de finances prévoit une majoration de la taxe d'habitation sur les logements vacants. Pour éviter toute taxation erronée, il est important que chaque propriétaire ait bien déclaré l'état d'occupation de son bien et qu'il ait signalé tout changement de situation.

+ d'infos

Pour toute question relative à votre situation ou à la déclaration de votre bien : Mairie de Moëlan-sur-Mer. Tél. 02 98 39 60 10.



Ces envahisseurs

QUI MENACENT NOTRE NATURE

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES. Discrètes le long de nos chemins ou nichées dans nos arbres, les espèces exotiques envahissantes progressent silencieusement sur notre territoire. Animaux ou végétaux, leur impact sur la biodiversité locale est réel et notre mobilisation peut faire la différence.

Une espèce exotique envahissante (EEE) est une espèce animale ou végétale non originaire du territoire, introduite par l'être humain, volontairement ou non, qui s'est établie, reproduite et propagée au point de menacer les équilibres naturels locaux. Concurrence pour la lumière, l'espace ou les ressources alimentaires, prédation directe, transmission de pathogènes : les EEE figurent aujourd'hui parmi les cinq principales causes de perte de biodiversité dans le monde, au même titre que la destruction des habitats ou le changement climatique. À Moëlan-sur-Mer, plusieurs espèces répertoriées sur la liste bretonne des EEE sont présentes. Zoom sur deux d'entre elles.

LE FRELON ASIATIQUE

IDENTIFIER, SIGNALER, AGIR

Arrivé en France au début des années 2000 dans des poteries importées d'Asie, le frelon asiatique (*Vespa velutina*) s'est depuis répandu dans la quasi-totalité du territoire. Il se distingue du frelon européen par son corps principalement noir, ses fines bandes abdominales jaunes et ses pattes jaunes à l'extrémité, d'où son autre nom de « frelon à pattes jaunes ». Sa taille (2,5 à 3 cm) est légèrement inférieure à celle de son homologue européen, dont le corps est plus brun et les nids plus volumineux.

La menace qu'il représente est double. Pour la biodiversité d'abord : le frelon asiatique s'attaque activement aux abeilles domestiques et sauvages, fragilisant la pollinisation et mettant en danger les ruchers locaux. Pour la sécurité ensuite : ses nids, installés en hauteur dans les arbres ou les charpentes, peuvent abriter plusieurs milliers d'individus et provoquer des réactions allergiques graves en cas de piqûres multiples.



Le frelon asiatique se distingue par son corps noir et ses pattes jaunes caractéristiques.

LA RENOUÉE DU JAPON :

UNE PLANTE À CONTENIR

Impossible de la manquer : avec ses grandes feuilles en cœur et ses tiges creuses aux nœuds bien marqués, la renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) s'impose dans les paysages. Introduite en Europe au XIX^e siècle comme plante ornementale, elle colonise aujourd'hui les bords de cours d'eau, les talus, les friches et les abords de chemins avec une efficacité redoutable. Son système racinaire souterrain, les rhizomes, peut s'étendre à plusieurs mètres de profondeur et résiste à la quasi-totalité des méthodes d'arrachage.

À Moëlan-sur-Mer, la renouée est présente en plusieurs points du territoire. Son éradication complète est aujourd'hui reconnue comme quasi impossible. L'objectif est donc de contenir et limiter sa progression, une responsabilité collective qui concerne aussi bien la commune que les propriétaires privés.

RENOUÉE DU JAPON : LES GESTES SIMPLES ESSENTIELS

- 🍷 Couper plus fréquemment que la végétation locale et laisser les coupes sur place (entasser les tiges sur le site, ne jamais transporter)
- 🍷 Ne pas apporter les renouées en déchèterie ni les jeter dans la nature
- 🍷 Ne pas déplacer les terres contaminées
- 🍷 Nettoyer soigneusement chaussures, outils et roues d'engins afin de ne pas transporter de fragments de plante
- 🍷 Ne pas planter ni distribuer la plante



La renouée du Japon est reconnaissable à ses grandes feuilles en cœur et ses tiges creuses à nœuds marqués.

D'AUTRES ESPÈCES VÉGÉTALES ENVAHISSANTES À MOËLAN

Plusieurs autres plantes figurant sur la liste bretonne des EEE sont présentes sur notre territoire : berce du Caucase (danger : ne pas toucher, risque de brûlures cutanées sévères), ambrosie (arracher avant floraison avec des gants), balsamine de l'Himalaya, griffe de sorcière, herbe de la pampa, robinier faux-acacia...

Si vous en identifiez dans votre jardin ou en limite de propriété, adoptez les bons gestes pour limiter leur dispersion et ne les transplantez jamais.

UN COLLECTIF LOCAL

MOBILISÉ

À Moëlan-sur-Mer, le collectif d'habitants « Abeille des Rias » coordonne l'action de piégeage. Durant la campagne de piégeage de printemps, 60 piégeurs volontaires ont ainsi capturé 5 140 frelons dans leurs jardins. En avril dernier, la commune a acquis des grilles NEOPPI jaunes : des pièges sélectifs référencés par le Plan national de lutte contre le frelon asiatique. Elles ont été distribuées aux piégeurs bénévoles du collectif pour la prochaine campagne de piégeage.

+ d'infos

Vous souhaitez rejoindre le collectif et participer à la campagne de piégeage d'automne ?
Contactez les référents : Éric Soudy (06 95 12 35 06) et Muriel Bondé (06 01 89 77 38).

SI VOUS DÉCOUVREZ UN NID

Ne tentez jamais de détruire un nid vous-même.

Contactez l'accueil de la mairie, qui vous communiquera les coordonnées de professionnels habilités à intervenir en toute sécurité.

Mairie de Moëlan-sur-Mer - Tél. 02 98 39 60 10

DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

Contre les végétaux envahissants, des alternatives douces et efficaces existent :



L'ÉCO-PÂTURAGE : en broutant répétitivement les tiges, les animaux épuisent les plantes sur le long terme.



LA REVÉGÉTALISATION : planter massivement des espèces locales à fort pouvoir ombrageant réduit drastiquement la vigueur des plantes invasives.



LA COUVERTURE PERMANENTE DES SOLS par des prairies fleuries ou herbacées locales denses limite les espaces de colonisation disponibles.



LA LUTTE BIOLOGIQUE : introduction de prédateurs naturels ou d'insectes spécifiques aux espèces ciblées.



16 Juillet → 13 Août 2026

fest'in
d'mouettes
MOËLAN-SUR-MER (29)

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

FEST'IN D'MOULETTES 2026

DU 16 JUILLET AU 13 AOÛT

CONCERTS & ANIMATIONS GRATUITS

TOUT L'ÉTÉ. Cinq jeudis, cinq lieux, cinq ambiances. Du jardin public au port de Brigneau, du square de Kergroës à la plage de Kerfany et jusqu'à la place de l'Église : le Fest'in d'mouettes parcourt la commune pour servir son menu estival. Concerts et animations gratuits, sans réservation.

Depuis 2023, la formule s'est imposée comme le rendez-vous de l'été à Moëlan-sur-Mer. Fidèle à son fil rouge gastronomique, chaque soirée porte le nom d'un service du repas. L'édition 2026 propose cinq dates, cinq atmosphères, une seule constante : la gratuité et la convivialité. Les animations de la médiathèque l'Ellipse ouvrent le bal à 15h ; les concerts suivent à 19h. La table est mise.



PRATIQUE TOUT SAVOIR AVANT DE VENIR

Entrée gratuite > Sans réservation
Animations dès 15h > Concerts à 19h
Buvette & petite restauration sur place les 16 et 30 juillet.

La médiathèque l'Ellipse est présente hors les murs à chaque rendez-vous.
En cas d'intempéries : programme maintenu au pôle culturel l'Ellipse.

5 ÉVÉNEMENTS

teuliad **Dossier**

JEUDI 16 JUILLET L'APÉRO

JARDIN PUBLIC
RUE SAINT-MÉLAINE

- 🍷 **Animations • 15h.** La Course des Héros : parcours en équipe avec tir à l'arc, slackline, énigmes, cornhole (Partir en Livre 2026).
- 🍷 **Kalangatà • 19h**
- 🍷 **Afro-latino • 5 musiciens.** Danse nordestine, chant colombien, bossa nova, boléro : cinq musiciens, une vibration.
- 🍷 **Jeyo • 20h30**
- 🍷 **Latino festif • Trio.** Globe-zikeur à l'énergie contagieuse, Jeyo navigue entre français et espagnol avec un répertoire métissé qui fait danser ceux qui disent qu'ils ne dansent pas.



JEUDI 30 JUILLET LE PLAT

SQUARE ANDRÉ ANGOT
KERGROËS

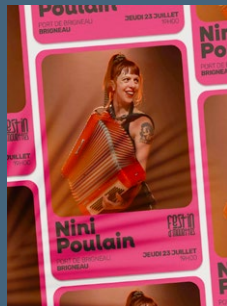
- 🍷 **Animations • 15h.** L'École buissonnière - petit bac géant, molkky, chamboulou, pêche à la ligne, twister, tatouages éphémères.
- 🍷 **Gangstar Fanfare • 19h.** Fanfare électrique - Déambulation. Gangstar Fanfare arrive avec sa Mobil', sono embarquée, et un répertoire qui traverse swing, ska, salsa et chanson. Entre chaque morceau, Vladimir, conteur venu de l'Est, prend la parole avec une précision comique rare.



JEUDI 23 JUILLET L'ENTRÉE

PORT DE BRIGNEAU

- 🍷 **Animations • 15h.** Couleurs du Littoral - atelier gouache et dessin, tote bags personnalisables, bulles géantes, fresque coloriage.
- 🍷 **Nini Poulain • 19h**
- 🍷 **Néo chanson française • Trio.** Accordéon, contrebasse, et une chanson française qui se fait guinguette, hip-hop, vivante.



JEUDI 6 AOÛT LE DESSERT

PLAGE DE KERFANY
KERFANY-LES-PINS

- 🍷 **Animations • 15h.** Envole-toi ! - fabrication de cerfs-volants et papillons volants, beach volley.
- 🍷 **KiltaClou • 19h.**
- 🍷 **Rock électrique • Trio.** Fausse fratrie, vrai trio d'énervés. Du rock corrosif, électrique, décomplexé.



JEUDI 13 AOÛT LE DIGESTIF

PLACE DE L'ÉGLISE • CENTRE-BOURG

- 🍷 **Animations • 15h.** Théâtre Kamishibai, fresque coloriage, twister, ateliers créatifs libres (perles, scoubidou, cartes postales).
- 🍷 **Badegna Foli • 19h.**
- 🍷 **Reggae • Afro-groove • 5 musiciens.** « Frères de musique » en bambara : reggae, afro-groove, musiques d'Afrique de l'Ouest et rap coexistent sans hiérarchie, portés par le bassiste malien Sékou Bah.



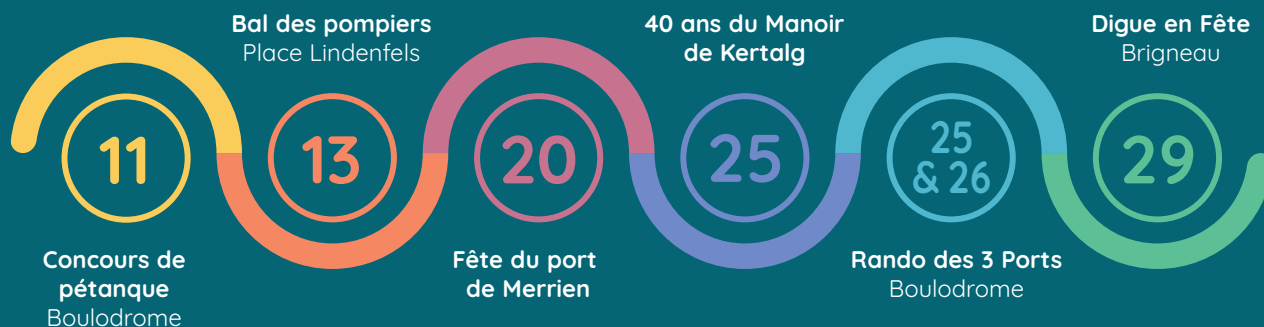


ZONE PIÉTONNE ESTIVALE

Du samedi 4 juillet au samedi 31 août, la place de l'Église (devant les boulangeries) est aménagée en zone piétonne. Les terrasses des commerçants y prennent place pour animer le cœur du bourg tout l'été.

Festivités & RENDEZ-VOUS

JUILLET



AOÛT



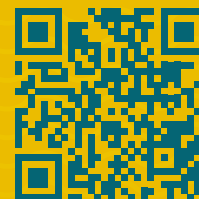
SEPT.



NE RIEN MANQUER DE L'ÉTÉ

Tous les événements de l'été et de l'année sont à retrouver dans l'agenda en ligne de la ville : moelan-sur-mer.bzh. Mis à jour en continu, il est votre référence pour ne rater aucun rendez-vous.

Les terrasses des commerçants y prennent place pour animer le cœur du bourg tout l'été.



Les FOOD TRUCKS



L'OXY-MORE > Du 13 mai au 30 septembre / du mercredi au dimanche de 10h à 22h - Trénez

VITE VITE LA CRÊP'CID > Du 1^{er} juillet au 14 septembre - Trénez

PENN SARDINES > Du 15 mai au 30 septembre de 11h à 22h - Port de Brigneau

LA CANTOCHE > Du 10 juillet au 16 août de 17h à 22h - Port du Bélon

CASA ALICE > Du 1^{er} mai au 13 septembre / du jeudi au dimanche à partir de 16h - Arrière plage de Kerfany

FOOD SO GOOD > Du 28 juin au 9 août - Arrière plage de Kerfany

GIPSY CLAUDI - barbe à papa, chichis, glaces > Du 16 juin au 31 août - Arrière plage de Kerfany

LA REMORQUE À PIZZA > Juillet-Août : jeudi et mardi / reste de l'année le vendredi de 17h30 à 22h - Kergroës

POISSONNERIE TIA MARÉE > Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi - Rue des Plages et Kergroës

Horaires et périodes donnés à titre indicatif, susceptibles d'évoluer selon la météo ou la disponibilité des exploitants.

Les MARCHÉS

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Tous les jeudis de 17h à 19h
Sur le Port de Brigneau

MARCHÉ DE CRÉATEURS - ARTS SUR MER

Les 10 & 24 juillet et les 13 & 28 août
Place de l'Église - Rue du Guilly

MARCHÉ DE PRODUCTEURS À LA FERME

Les vendredis 10 juillet et 14 août
de 16h30 à 19h30
Ferme de Coat Savé (route de Baye)

MARCHÉS HEBDOMADAIRE

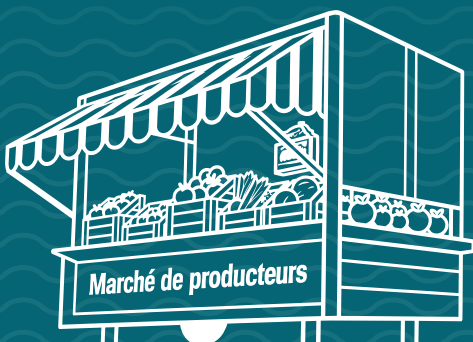
> Tous les mardis matin

Centre-bourg (Parking provisoire :
rond-point rue des plages)

> Tous les samedis matin - Kergroës

RÔTISSERIE, FROMAGER & ÉPICERIE ITINÉRANTE

Tous les dimanches matin
Halles du bourg



SÉCURITÉ EN MER

LES BONS RÉFLEXES

L'été rime avec baignades et sorties en mer, et avec quelques règles essentielles à ne jamais négliger. Qu'on soit baigneur, kayakiste ou plaisancier, la mer bretonne impose le respect.

BAIGNADE : NE JAMAIS SOUS-ESTIMER LES ALERTES

La baignade reste la première cause de décès en mer. Estivants et résidents s'exposent trop souvent par méconnaissance ou par sous-estimation des conditions. Avant d'entrer dans l'eau, vérifiez les bulletins météo, respectez les drapeaux de surveillance et n'ignorez jamais un signal d'alerte.

PLAISANCE : S'ÉQUIPER ET SE PRÉPARER

En 2025, de nombreuses chutes à la mer ont impliqué des personnes ne portant pas d'équipement de flottabilité. Portez votre gilet, toujours, même par beau temps. Sachez également que les ruptures de mouillage, avaries de propulsion et manœuvres mal maîtrisées représentent plus de 43 % des interventions en mer. Vérifiez votre bateau avant chaque sortie : moteur, amarres, matériel de sécurité, et anticipez les conditions météorologiques avant d'appareiller.

196 Urgences maritimes (gratuit, 24h/24).

En cas d'accident ou de détresse en mer, le 196 permet de contacter directement les CROSS (Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage). Ce numéro doit être connu de tous les usagers de la mer.



Pont Ar Laer

LE CHANTIER EST LANCÉ

REQUALIFICATION. L'axe d'entrée sud du bourg se transforme en profondeur : voie vélo, trottoir continu, arbres, plateaux ralentisseurs. Un chantier de deux ans pour une rue enfin à la hauteur de son rôle.

Depuis avril 2026, les engins sont à l'œuvre rue de Pont Ar Laer. Ce chantier attendu de longue date engage la transformation complète des 800 mètres qui relient le giratoire du Croaziou au parking Lindenfels, un axe stratégique qui concentrait chaque jour piétons sans trottoir, cyclistes sans voie dédiée et automobilistes sur un même espace étroit et dégradé.

Le projet redéfinit l'usage de chaque centimètre. Côté est : une voie mixte (2,2 à 3 m) pour les piétons et les cyclistes. Côté ouest : un trottoir continu aux normes PMR. Au centre : des plateaux surélevés aux intersections pour ralentir physiquement les véhicules. S'ajoutent de nouveaux arrêts de bus sécurisés, des appuis vélos, un mobilier urbain cohérent et, surtout, le retour des arbres : plusieurs dizaines de hautes tiges plantées en alignement le long de la voie verte, avec massifs arbustifs et vivaces.

La phase 1 du parking Lindenfels jusqu'à la rivière de Merrien s'est achevée fin juin 2026. Pendant sa durée, la rue était fermée à la circulation entre ces deux points. L'accès à la place Lindenfels s'effectuait via la rue de Kerdoret ; les commerces du haut de la rue restaient accessibles. Le projet se poursuit ensuite en phases successives jusqu'en 2027.

Avril 2026 Démarrage chantier phase 1
(secteurs Lindenfels > Merrien)

Juin 2026 Fin de la phase 1

Automne 2026 Phase 2 Secteur Kerdoussal
(tranche conditionnelle)

BUDGET TOTAL > 2,1 M€ HT

Financements :

Département du Finistère > 394 000 €

État > 125 000 €

Quimperlé Communauté > 31 000 €

KERGROËS

UN NOUVEAU CŒUR DE QUARTIER

ESPACES PUBLICS. Autour de l'école, le quartier de Kergroës se transforme : rue apaisée, parvis enfants, stationnements PMR, végétalisation. Une requalification en cours d'exécution.

C'est un quartier qui a tout pour être un lieu de vie : l'école, le square André Angot, de nouveaux logements, le camping de la Grande Lande, mais dont les espaces publics ne suivaient pas. La rue des Grandes Landes, trop rectiligne, invitait à la vitesse. Le stationnement s'y organisait sans logique. Le végétal était quasi absent.

Le projet engage une transformation en profondeur : la rue devient apaisée et partagée entre tous les usagers, un parvis des enfants crée un espace de rencontre à la sortie de l'école, une place polyvalente (17 places de stationnement dont 2 PMR) peut accueillir marchés et kermesses, et une allée arborée de 3 mètres relie l'ensemble. Au total, 35 places publiques, dont 5 PMR, sont créées. L'imperméabilisation des sols est significativement réduite au profit de dalles engazonnées et d'espaces plantés.

La requalification de la rue des Grandes Landes partie nord, plateaux ralentisseurs, arrêt de bus, accès école est actuellement en cours.

BUDGET > 573 718 €

État > 200 000 €

Département > 75 000 € (Pacte Finistère 2030)

Commune : 298 718 €

PLAGE DE KERFANY

RESTAURÉE ET PLUS ACCESSIBLE

Les tempêtes hivernales avaient significativement modifié le profil de la plage de Kerfany, déplaçant les sédiments et fragilisant certains aménagements. Des travaux de restauration ont été menés et achevés mi-mai 2026. Le sable a été redistribué sur l'ensemble de la plage, le ponton a été entièrement refait, les enrochements repositionnés et la conduite d'eaux pluviales remise en état.

Dans le même temps, de nouveaux emplacements de stationnement réservés aux personnes à mobilité réduite (PMR) ont été aménagés à Kerfany, pour améliorer l'accessibilité de ce secteur très fréquenté en été.

Réunion de quartier

VENEZ À LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ. À partir de l'automne 2026, la nouvelle équipe municipale vous donne rendez-vous pour des réunions de quartier régulières, un espace d'échange direct entre élu et Moëlanaises et Moëlanais.



Ces temps de dialogue sont l'occasion de faire remonter vos satisfactions, vos idées et vos préoccupations du quotidien. Les projets et travaux à venir dans votre secteur pourront également y être présentés et discutés.

PREMIÈRES DATES

Sud-Est de la commune - École de Kermoulin
> Vendredi 25 septembre 2026 à 19h
Ouest de la commune - École de Kergroës
> Vendredi 27 novembre 2026 à 19h
Secteur Nord-Est - Début 2027, date à venir

FOOTBALL

INVAINCUE, L'USM MONTE EN R2

L'US Moëlanaise termine la saison 2025-2026 de R3 avec un bilan exceptionnel : aucune défaite en championnat, un titre de champion de poule K et une montée en R2 acquise lors d'un ultime succès à domicile face à Ploemeur (4-2). L'USM est la seule équipe de football invaincue au niveau régional en Bretagne cette saison, une performance rare que le club et ses supporters savourent pleinement. Pour célébrer ce parcours, la maire et les élus ont reçu le club en mairie fin juin, avec remise de trophées aux joueurs et à l'équipe dirigeante. Félicitations à l'ensemble de l'effectif et du staff, rendez-vous en R2 la saison prochaine !



NUISANCES SONORES

LES HORAIRES À RESPECTER

Tondeuse, tronçonneuse, perceuse, marteau-piqueur...

Les appareils bruyants ne peuvent être utilisés qu'aux horaires autorisés par la réglementation.

> Du lundi au vendredi : 8h30 - 19h30

> Samedi : 9h - 19h

> Dimanche et jours fériés :
10h - 12h uniquement

La nuit, entre 22h et 7h tout bruit ou tapage injurieux est passible d'une amende de 3^e classe (art. R 623-2 du Code pénal).

TROTTOIRS PROPRES

FAÇADES SANS TAGS

VOS OBLIGATIONS

ARRÊTÉS MUNICIPAUX.

Deux arrêtés pris par la maire le 29 avril 2026 rappellent les obligations des riverains en matière de propreté et d'entretien des espaces publics.

Chaque propriétaire ou locataire riverain de la voie publique est tenu d'entretenir le trottoir devant son immeuble : balayage des feuilles et débris, désherbage mécanique ou thermique (les désherbants chimiques sont strictement interdits sur le domaine public), et en hiver, dégagement de la neige et du verglas sur au moins 1 mètre de large. En cas d'accident survenu suite à un défaut d'entretien, la responsabilité civile du riverain peut être engagée.

Concernant les tags et graffitis : il est interdit d'en apposer sur les bâtiments, ouvrages, mobiliers urbains ou arbres visibles depuis la voie publique. Les propriétaires doivent maintenir leurs façades et murs de clôture en état de propreté. Dès constatation d'un tag, la commune peut mettre en demeure le propriétaire de nettoyer dans un délai de 15 jours. À défaut, elle y procède d'office et lui facture les frais. En cas de dégradation, déposez plainte auprès de la gendarmerie : c'est indispensable pour activer la garantie « vandalisme » auprès de votre assurance.

Programmation CULTURELLE

L'ELLIPSE : UNE SAISON QUI A DU RYTHME

SEPT. - DÉC. 2026. Cirque, bal brésilien, humour musical, Halloween en famille, concert afro-électro pour finir l'année : la salle de spectacle et la médiathèque proposent une saison d'automne et d'hiver riche et variée. Un fil rouge relie les deux espaces : le Brésil, à travers une programmation croisée en octobre.

LA SALLE DE SPECTACLE

La saison s'ouvre le 13 septembre avec un apéro-spectacle gratuit en extérieur, et se referme le 20 décembre avec



Ouaga 2000, concert afro-électro à danser en famille, lui aussi gratuit. Entre les deux, de l'acrobatie, du cirque, de l'humour, un bal brésilien et une grande Boom d'Halloween.

13 sept. > Baktana - Cie Lazuz

Jonglage & acrodanse - Tout public - Gratuit

19 sept. > DØMÅJ - Blond & Blond & Blond

Humour musical - Dès 10 ans - 14€ / 12€

16 oct. > Atelier Forró avec Tatiana Borros

Atelier de danse - Dès 15 ans - Gratuit

17 oct. > Saira - Bal brésilien - Concert à danser

Tout public - 10€ / 6€

31 oct. > La Boom d'Halloween

Dance-floor familial - Tout public - Gratuit

20 nov. > Le Membre fantôme - Cie Bancale

Nouveau cirque - Dès 8 ans - 10€ / 6€

3 déc. > Shoe & Shoes - Scopitone & cie

Théâtre d'objets - Dès 3 ans - 3,70€

8 déc. > Mathieu au milieu - Tréteaux de France

Cirque & théâtre de récit - Dès 5 ans - 3,70€

20 déc. > Ouaga 2000

Concert afro-électro à danser - Dès 6 ans - Gratuit

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque accueille un temps fort autour du Brésil en octobre (exposition, conférence, atelier, cuisine, spectacle, danse), en écho à la programmation de la salle. À côté des rendez-vous ponctuels, trois nouveaux formats récurrents sont lancés cette saison : le Ciné-Club, la Soirée Bulles (BD) et les après-midi Réalité virtuelle (tous les mercredis d'octobre à mars, dès 11 ans). Toutes les animations de la médiathèque sont gratuites.

19 sept. > JEP : Kerfany, 100 ans d'histoire

Conférence et visite avec Jean-Paul Morvan

25 sept. - 20 nov. > Exposition photo João Macul

Brésil, le chemin royal / Entrée libre

26 sept. > Conférence João Macul

Autour de l'exposition / Entrée libre

2-3 oct. > Biblis en folie - Atelier jaspage

Décorer les tranches d'un livre / Sur inscription

10 oct. > La Fête de la Science - Le Labo des saveurs

Expérience gustative à partir de 8 ans / Sur inscription

16 oct. > Cuisine brésilienne et Tambourins du Brésil

Atelier cuisine puis spectacle musical / Sur inscription

20 oct. > Atelier danse forro & samba

Avec Tatiana Barros / Sur inscription

28 & 29 oct. > Halloween : jeux et projection

Animations famille / Entrée libre / Sur inscription

6 nov. > Projection Saudade et échange

Mois du film documentaire / Sur inscription

7 nov. > Café Litté - Prix Matilin

Présentation des romans sélectionnés / Entrée libre

25 au 28 nov. > SERD - Ateliers recyclage créatif

Marque-pages & pochettes en matières recyclées / Sur inscription

21 nov. au 16 déc. > Animations de Noël

Calendrier de l'Avent, lettres au Père Noël, Furoshiki



+ d'infos

Salle de spectacle l'Ellipse

Billetterie : www.moelan-sur-mer.bzh

Tél. 02 98 39 71 00 / ellipse@moelan-sur-mer.bzh

Mar. & Mer. 9h-12h / 14h-17h

Jeu. & Ven. 14h-17h

Médiathèque l'Ellipse

Inscriptions : www.moelan-sur-mer.bzh

Tél. 02 98 39 75 39

ellipse.mediathèque@moelan-sur-mer.bzh

Mar., Jeu. & Ven. 15h-18h

Mer. 10h-18h / Sam. 10h-17h

NOUVEAUX RDV

CINÉ CLUB > 11 sept. & 13 nov. - 18h

SOIRÉE BULLES BD

9 oct. & 11 déc. - 18h

**VR > Tous les mercredis 14h - 17h
d'octobre à mars - dès 11 ans**

Entrée libre tout adulte

NOS COUPS DE



ROMAN ADO

LA PAROLE DES ÉTOILES (2025)

- Dès 14 ans

Louise Anglois Langlois

Éditions Albin Michel-Jeunesse

Élèves dans le même lycée de Los Angeles, Ethan, Thalia, Charlotte et Julian ont tous vécu un traumatisme qu'ils évoquent au sein d'un groupe de parole imposé par la psychologue scolaire. Au fil des confidences, ils apprennent à se connaître et à surmonter leurs peines. Un roman choral qui aborde avec fluidité et percussif l'âge délicat de l'adolescence. Une ode à la solidarité et à la résilience.

Coup de cœur d'Arnaud



FILM

BLACK DOG (2025)

Guan Hu

Lang n'a pas besoin de beaucoup de mots pour nous emmener vers réflexions et émotions. À travers le retour de cet ancien prisonnier dans sa ville natale, aux portes du désert de Gobi, le film pose un regard authentique sur un homme qui cherche sa place parmi les siens et c'est auprès du chien errant le plus recherché de la ville qu'il trouve un alter ego. Une réalisation posée, une communication non-verbale, et un souffle qui tient en haleine jusqu'au bout.

Coup de cœur de Jeanne et Marine



+ d'infos

Pas encore abonné.e à la médiathèque ?

C'est gratuit pour les moins de 25 ans et 15 € par an au-delà.

Tél. 02 98 39 75 39

ellipse.mediatheque@moelan-sur-mer.bzh



ROMAN

LE LIVRE DE SÈVE (2026)

Charlotte Monsarrat

Éditions Le Tripode

Deux sœurs vivent prisonnières d'un roncier où tous les garçons sont enlevés à la naissance. La grande sœur tente de faire vivre les mots en racontant des histoires. La petite, Sève, ne parle pas mais se fait comprendre par des sensations. Séparées après une tentative d'évasion, Sève découvre le monde et doit apprendre à grandir seule. Une écriture fluide et organique qui porte une réflexion profonde sur le langage et la transmission.

Coup de cœur de Marine



ROMAN

LE VISAGE DE LA NUIT (2026)

Cécile Coulon

Éditions L'Iconoclaste

Entre conte sombre et poésie brute, Cécile Coulon déploie une écriture puissante et envoûtante. Elle explore la différence, la peur et la violence humaine avec une grande justesse. Un roman intense et profondément sensoriel, qui fascine autant qu'il trouble et dont l'atmosphère reste longtemps en tête après la dernière page.

Coup de cœur d'Anne-Lise



FORUM des associations

SAMEDI 5 SEPT.

Gymnase Parc Ar C'Hoat
14h-17h30

Entrée gratuite

Vous ne repartirez pas sans une nouvelle passion. Venez découvrir toute la richesse associative de Moëlan-sur-Mer : sports, culture, environnement, solidarité, bien-être et trouvez l'activité qui vous attend depuis trop longtemps.





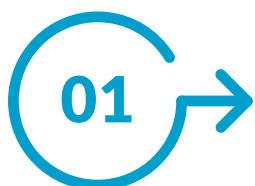
Recensement citoyen

UNE DÉMARCHE OBLIGATOIRE À 16 ANS

CITOYENNETÉ. Vous avez 16 ans, ou vous allez bientôt les avoir ? Le recensement citoyen est une obligation légale et une étape indispensable pour accéder à de nombreux examens et au permis de conduire. Voici ce qu'il faut savoir.

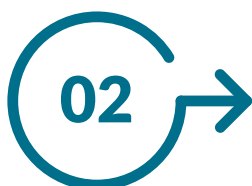
Tout citoyen français âgé de 16 ans est tenu de se recenser dans les trois mois suivant son anniversaire. Cette démarche, obligatoire jusqu'à 25 ans, permet à l'État de vous convoquer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'actualiser les listes électorales. Elle ouvre aussi des droits : sans attestation de recensement, certains examens sont inaccessibles.

5 ÉTAPES À NE PAS MANQUER !



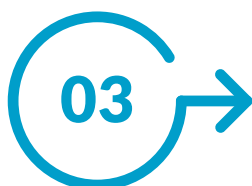
SE RECENSER dans les 3 mois suivant ses 16 ans.

En mairie
(avec pièce
d'identité, livret de
famille des parents
et justificatif de
domicile) ou en ligne
sur service-public.fr



RECEVOIR L'ATTESTATION

Ce document est
indispensable
pour s'inscrire à un
concours ou
examen (BEP,
Bac...) avant 18 ans.
Conservez-le
précieusement.



ÊTRE CONVOQUÉ À LA JDC

La convocation à
la Journée Défense
et Citoyenneté est
envoyée par courrier
automatiquement,
environ 3 mois après
le recensement. Elle
est aussi consultable
sur l'application
mobile Défense+.



PARTICIPER À LA JDC

Journée obligatoire
pour toutes les
Françaises et tous
les Français. Elle
dure une journée et
se déroule dans un
centre du service
national.



CONSERVER SON CERTIFICAT DE PARTICIPATION À LA JDC

Remis à l'issue de la
journée, ce certificat
est indispensable
pour : s'inscrire à
l'examen du permis
de conduire
(de 17 à 24 ans)
et se présenter à
tout concours ou
examen officiel
(de 18 à 24 ans).



POURQUOI SE FAIRE RECENSER ?

Le recensement citoyen est obligatoire à 16 ans. Il vous permet d'être convoqué à la JDC et d'obtenir le certificat de participation, nécessaire pour vos démarches futures.



+ d'infos

Où se recenser à Moëlan-sur-Mer ?

- > En mairie, aux heures d'ouverture munis de votre pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile
- > En ligne sur service-public.fr
- > Convocation JDC consultable sur defense.gouv.fr (Défense+)

FIBRE OPTIQUE UNE NOUVELLE ORGANISATION

TRÈS HAUT DÉBIT. Quimperlé Communauté fait évoluer le traitement des demandes liées à la fibre optique. Une organisation centralisée et un guichet téléphonique dédié pour simplifier les démarches.



Désormais, toutes les demandes relatives au très haut débit (signalement de problème, demande de raccordement, question technique) sont enregistrées à leur réception puis traitées de façon centralisée. Une réponse est apportée dans un délai de 8 jours ouvrés.

Pour contacter le service, deux options sont disponibles : le formulaire en ligne sur le site de Quimperlé Communauté (rubrique « Nous contacter », en indiquant que la demande concerne le très haut débit), ou par téléphone au 02 98 35 09 40 (accueil général de Quimperlé Communauté).

En complément, une permanence téléphonique dédiée est ouverte depuis mai 2026 : chaque mercredi de 13h30 à 17h30, un interlocuteur est disponible pour répondre directement à vos questions.

+ d'infos

Formulaire en ligne : quimperle-communaute.bzh

> Nous contacter (objet : très haut débit)

Tél. : 02 98 35 09 40 (accueil général Quimperlé Communauté)

Permanence dédiée : chaque mercredi 13h30 – 17h30

FACTURATION ÉLECTRONIQUE FIN DU PAIEMENT PAR CHÈQUE

À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026.

Le règlement des factures municipales par chèque prend fin. Le paiement se fera désormais exclusivement par voie dématérialisée.

Les factures émises par les services municipaux sont déjà disponibles au format numérique. Ce qui change au 1^{er} septembre 2026, c'est la fin du règlement par chèque : les paiements devront s'effectuer par les moyens dématérialisés mis à votre disposition.

Selon le service concerné, vos factures sont accessibles via deux espaces :

- > **Sur le site des impôts** (impots.gouv.fr), pour les factures déposées au nom du tiers principal du contrat (Ellipse, emplacements de marché...).
- > **Sur le nouveau Portail Familles**, pour les factures liées à la crèche, au périscolaire, à la restauration scolaire et à l'Espace Jeunes.

À RETENIR

Dès le 1^{er} septembre 2026, le paiement par chèque ne sera plus accepté. Pensez à vérifier vos coordonnées et votre mode de règlement sur l'espace concerné (site des impôts ou Portail Familles) selon le service.

HORAIRES DES MARÉES

JUILLET 2026

Jour	PM1	Coef	PM2	Coef
1	06h22	70	18h33	71
2	06h55	71	19h07	72
3	07h27	72	19h43	71
4	08h01	70	20h20	69
5	08h39	68	21h02	66
6	09h21	64	21h48	61
7	10h10	59	22h40	56
8	11h09	54	23h43	52
9	12h20	52	—	—
10	00h57	52	13h38	53
11	02h13	56	14h47	60
12	03h21	65	15h46	70
13	04h21	76	16h41	81
14	05h17	86	17h32	90
15	06h07	94	18h21	96
16	06h54	98	19h07	98
17	07h37	97	19h51	94
18	08h18	91	20h32	86
19	08h57	81	21h13	75
20	09h36	69	21h54	63
21	10h22	57	22h43	50
22	11h19	45	23h48	40
23	12h37	37	—	—
24	01h16	35	14h01	35
25	02h39	37	15h05	40
26	03h39	44	15h54	48
27	04h24	53	16h34	57
28	05h01	61	17h09	65
29	05h34	69	17h42	72
30	06h04	75	18h14	78
31	06h34	80	18h46	82

AOÛT 2026

Jour	PM1	Coef	PM2	Coef
1	07h04	83	19h19	83
2	07h36	83	19h53	82
3	08h09	80	20h30	77
4	08h47	74	21h12	70
5	09h30	66	22h01	61
6	10h24	57	23h05	52
7	11h41	48	—	—
8	00h34	46	13h20	46
9	02h07	48	14h41	53
10	03h22	59	15h44	66
11	04h21	74	16h37	81
12	05h10	87	17h23	93
13	05h53	97	18h05	100
14	06h32	102	18h44	102
15	07h08	101	19h20	98
16	07h42	95	19h55	90
17	08h15	84	20h29	78
18	08h49	71	21h06	64
19	09h27	57	21h47	49
20	10h16	42	22h45	36
21	11h34	30	—	—
22	00h29	27	13h26	26
23	02h24	28	14h46	32
24	03h25	38	15h36	44
25	04h06	51	16h13	57
26	04h39	63	16h47	68
27	05h09	74	17h18	78
28	05h37	83	17h48	86
29	06h06	89	18h19	91
30	06h36	93	18h51	93
31	07h07	93	19h25	91

HORAIRES D'ACCUEIL DES SERVICES MUNICIPAUX

MAIRIE

Tél. 02 98 39 60 10

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h

CCAS

Tél. 02 98 96 00 08

Le lundi et vendredi de 8h30 à 12h
Le mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Sur rendez-vous uniquement : lundi de 14h à 17h,
mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Police municipale

Tél. 02 98 39 60 10

Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le mardi de 8h30 à 10h et de 13h30 à 15h

Centre technique municipal

Tél. 02 98 39 69 87

Le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Le mercredi et vendredi de 14h à 16h

Médiathèque l'Ellipse

Tél. 02 98 39 75 39

Le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h
Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi de 10h à 17h

Salle de spectacle l'Ellipse

Tél. 02 98 39 71 00

Le mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le jeudi et vendredi de 14h à 17h

Capitainerie - Port du Bélon

Tél. 02 98 71 08 65

Le mercredi de 15h à 17h et le jeudi de 10h à 12h

Urbanisme

Tél. 02 98 39 73 27

Le jeudi de 14h à 17h (consultation docs, sur RDV)
Le samedi matin (adjoint, sur RDV)

État-civil

Tél. 02 98 39 60 10 / Sur RDV

Crèche municipale Océane

Tél. 02 98 96 58 92 / Sur RDV

Espace Jeunes

Tél. 02 98 39 75 55

Se renseigner directement auprès du service

NUMÉROS D'URGENCE

DES NUMÉROS QUI PEUVENT SAUVER DES VIES !

15
SAMU

17
POLICE
SECOURS

18
SAPEURS
POMPIERS

112
N°URGENCE
EUROPÉEN

114
N°URGENCE SOURDS
& MALENTENDANTS

115
HÉBERGEMENT
D'URGENCE

119
ENFANCE
EN DANGER

116 117
MÉDECINS DE GARDE

196
SECOURS EN MER

191
URGENCE
AÉRONAUTIQUE



LES BONS RÉFLEXES



> Restez calme et précis dans vos explications



> Donnez votre localisation exacte



> Répondez aux questions de l'opérateur



> Ne raccrochez pas le premier

NUMÉROS D'ÉCOUTE & INFOS

DES LIGNES POUR ÉCOUTER, INFORMER ET ORIENTER !

116 000
ENFANTS DISPARUS

3018
CYBERHARCÈLEMENT

3919
VIOLENCES FEMMES

3114
PRÉVENTION
SUICIDE

3133
MALTRAITEMENT
PERSONNES ÂGÉES
/ HANDICAPÉES

3989
TABAC INFO
SERVICE

197
ALERTE
ATTENTAT

0 800 06 66 66
CANICULE INFO
SERVICE

0 800 23 13 13
DROGUES INFO
SERVICE

09 80 98 09 30
ALCOOL INFO
SERVICE

GROUPE DE LA MAJORITÉ

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 20 mars dernier, un nouveau conseil municipal était installé dans notre commune avec à sa tête, pour la seconde fois à Moëlan, une femme Maire : Anaëlle Joliff. C'est pour notre équipe une grande fierté d'avoir fait cette campagne et d'avoir réussi à vous réunir autour de notre projet et de notre vision pour Moëlan. Encore merci pour la confiance que vous nous accordez. Nous sommes à votre écoute et au service de l'intérêt général.

Nos 100 premiers jours

Dès notre arrivée en mars, nous avons lancé une opération de propreté et fleurissement de Moëlan. Les agents des services techniques se sont mobilisés pour embellir notre commune et lui redonner sa superbe avant la saison estivale.

Le 10 avril, nous avons réuni le Comité de pilotage du projet de rénovation/construction de l'école du Bourg. Le 28 avril, une présentation en a été faite en commission municipale en présence des élus de la minorité. Les échanges ont été constructifs. L'étude n'est pas terminée et le travail sur les différents scénarios doit se poursuivre.

Le 14 avril, Mme la Maire est devenue Vice-Présidente à l'enfance, à la jeunesse et aux sports, au sein de Quimperlé Communauté. Une manière complémentaire de servir le collectif en contribuant à la protection et à l'épanouissement de nos enfants et petits-enfants.

Le 7 mai, des réunions avec les élus de Quimperlé Communauté en charge de l'Urbanisme, de l'Eau et l'Assainissement ou encore de l'Energie se sont déroulées en mairie afin d'avancer sur ces dossiers si stratégiques pour Moëlan.

D'avril à juin, plusieurs rendez-vous de préparation de la saison touristique ont eu lieu, avec l'Office du Tourisme, les associations des ports, les commerçants saisonniers et des acteurs économiques. Tous nous ont demandé de faire savoir davantage ce qu'ils proposent, nous nous y attèlerons pendant ce mandat.

Entre les ponts de mai, nous nous sommes penchés sur les investissements que nous souhaitons réaliser en 2026. Des demandes de devis sont en cours. Et nous avons également obtenu de la conseillère aux décideurs locaux (Direction des Finances Publiques) une analyse financière présentant l'état de santé de la commune.

Fin mai puis de nouveau fin juin, un dispositif spécifique a dû être activé pour faire face à la canicule. Le Plan Communal de Sauvegarde que nous formaliserons dans les prochains mois, permettra de mieux encadrer l'accompagnement des plus vulnérables.

Depuis 100 jours, nous faisons ce que nous avons dit.

Vos élus du groupe de la majorité

GROUPE DE LA MINORITÉ

QUELLE EST LA BOUSSOLE DE LA MAJORITÉ ?

Déjà 5 séances de conseil depuis les élections ! S'il est encore difficile de comprendre où va la majorité, on commence en revanche à voir là où elle ne veut plus aller...

Quid du soutien inconditionnel à la culture ?

Comment justifier 7 700 € de coupes au détriment de nos associations culturelles, dont 4500 € de baisse à la seule charge de l'école de musique, quand il reste encore 11 000 € de budget pour les subventions ?

Quid d'une politique de l'habitat priorisant l'accès au logement pour tous ?

Comment accepter la volonté de la majorité actuelle d'acheter l'ancien LIDL à un prix exorbitant (840 000 €, soit 50% trop cher), offrant au passage 400 000 € de plus-value à un propriétaire privé avec nos impôts, quand cette même majorité refuse de céder à un bailleur public le terrain de Mentoul à l'euro symbolique, stoppant net un projet d'habitat innovant qui, de plus, allait permettre de dépolluer cette parcelle du bassin-versant du Merrien grâce au Fonds Friches de l'État ? Bilan de ce tour de force : 120 logements destinés aux seniors, aux jeunes et aux familles modestes jetés aux oubliettes, 840 000 € en moins dans les caisses de la ville et un Fonds Friches définitivement perdu. Pour le Merrien, une dépollution ciblée du site ne valait-elle pas mieux que l'inaction ?

Quid de la politique environnementale de la commune ?

L'adaptation sincère au changement climatique, ce n'est pas construire une nouvelle salle polyvalente climatisée excentrée quand on pourrait simplement, et à très court terme, installer la clim à l'Ellipse. Par ailleurs, comment comprendre que la majorité actuelle fasse le buzz en prenant fait et cause pour des thuyas dépérissants quand, dans le même temps, elle revient à des pratiques de nettoyage et de fleurissement d'un autre temps ? L'action environnementale nécessite de la cohérence. Utiliser de l'eau potable pour nettoyer du bitume et arroser des jardinières en pleine vigilance sécheresse pose question ! Arroser des parterres floraux représente en outre un mi-temps d'agent sur 5 mois, sans compter leur coût d'installation et de renouvellement.

Gardons le contact ! À partir du 5 septembre, nous vous donnons rendez-vous à notre permanence tous les 1^{ers} samedis du mois, de 10h à 12h30, à la Maison des Solidarités.

Pour nous écrire :

contact@moelanpartageonslavenir.bzh

Vos élus Moëlan, partageons l'avenir : Gaby Bolou, Franck Chanvrlil, Julien Destremont, Christelle Fénéon, Gwenaël Herrouët, Xavier Le Bris, Sylvie Le Douairon

16 Juillet → 13 Août 2026

fest'in d'mouettes

MOËLAN-SUR-MER (29)



**Concerts &
animations
gratuits**

Jeu. 16 Juillet → Jardin public
Jeu. 23 juillet → Port de Brigneau
Jeu. 30 juillet → Kergroës
Jeu. 6 août → Plage de Kerfany
Jeu. 13 août → Place de l'Église